

179 000 €

Contact agence

AGV GARELLI immobilier

8, Place d'Armes

83000 Toulon

04 94 92 96 96 / agvimmo@gmail.com

Achat appartement

2 pièces

Surface : 53 m²

Exposition : Est

Standing : Résidentiel

État immeuble : Neuf

Prestations :

Ascenseur, Double vitrage, Résidence sécurisée, Calme, Résidentiel, Porte blindée

1 chambre

1 parking

Document non contractuel

15/03/2025 - Prix T.T.C



Appartement 4000 La Garde

Appartement T2 en Rez-de-Jardin à La Garde – Un cadre de vie idéal avec le BRS et le PTZ AGV immobilier, vous propose un appartement T2 exceptionnel de 53 m² en rez-de-chaussée, avec un joli jardin privatif de 37 m² et une terrasse, situé dans la nouvelle résidence à La Garde. Exposé Est, cet appartement bénéficie d'une belle luminosité dès le matin, pour des journées baignées de lumière. Un cadre de vie agréable et fonctionnel. Ce T2 offre des espaces de vie optimisés, idéal pour profiter d'un extérieur privé. Le jardin de 37 m² vous permettra de créer un véritable havre de paix, tandis que la terrasse vous offrira un espace supplémentaire pour vos moments de détente. Le BRS : une solution innovante pour devenir propriétaire L'appartement est proposé dans le cadre du Bail Réel Solidaire (BRS), un dispositif permettant d'acheter un bien à prix réduit, tout en bénéficiant d'avantages fiscaux. Grâce au BRS, vous pouvez accéder à une TVA réduite à 5,5 % et bénéficier du Prêt à Taux Zéro (PTZ), un prêt avantageux qui vous permet de financer votre acquisition sans payer d'intérêts. Qu'est-ce que le BRS ? Le BRS est un mécanisme qui vous permet d'acheter l'appartement, mais pas le terrain sur lequel il est construit. En effet, vous devenez propriétaire du bien immobilier (l'appartement), mais le terrain reste la propriété d'une structure publique ou privée. Cela permet de réduire le coût d'achat du bien, rendant l'acquisition plus accessible. Le PTZ : un coup de pouce pour financer votre bien Le Prêt à Taux Zéro (PTZ) est une aide supplémentaire, qui permet aux primo-accédants de financer une partie de leur achat immobilier sans intérêts à rembourser. Ce dispositif, cumulable avec le BRS, représente une véritable opportunité pour réaliser votre rêve de devenir propriétaire à des conditions avantageuses. Conditions d'accès au BRS et au PTZ : Le BRS est soumis à un plafond de ressources. Pour savoir si vous êtes éligible, contactez-nous afin de vérifier votre situation. Ce dispositif concerne uniquement l'achat en tant que résidence principale. En cas de revente, celle-ci est soumise à des conditions particulières. Le PTZ est également soumis à des conditions de ressources, ainsi qu'à des critères de localisation et de type de bien. Nous serons là pour vous guider sur ces points et vous aider à optimiser votre financement. Un appartement idéalement situé et accessible L'emplacement de cet appartement dans le quartier calme et résidentiel des Savels à La Garde est parfait pour ceux qui

recherchent la tranquillité tout en étant proche des commodités. Vous serez à seulement 1 km du centre-ville, avec un accès facile aux commerces, écoles, universités et transports. Les grands axes routiers vous permettent de rejoindre rapidement les principales villes de la région. Un programme parfait pour les primo-accédants Si vous êtes primo-accédant, ce T2 en BRS est une excellente opportunité pour devenir propriétaire à moindre coût. Le programme est pensé pour vous offrir un accès facile à la propriété tout en respectant votre budget. Pour toute information complémentaire sur le BRS, le PTZ, les conditions d'éligibilité et cet appartement, contactez-nous ! Nous serons heureux de vous accompagner dans votre projet immobilier.

Frais et charges :

Bien en copropriété

179 000 € honoraires d'agence inclus